



MUNCQ-NIEURLET POLINCOVE RECQUES-SUR-HEM

RUMINGHEM ZUTKERQUE SAINTE-MARIE-KERQUE

Un programme varié ! proposé cette année sur la commune de Sainte-Marie-Kerque, organisé par des bénévoles des six communes, qui vous permettra de faire un geste au profit de la recherche.

Avec la participation des écoles des communes partenaires.

En avant-première :

SAMEDI 19 NOVEMBRE : Dans toutes les communes

RAMASSAGE DE FERRAILLE

Pour vous, habitant de Polincove dès maintenant et jusqu'au 18 novembre, appelez la Mairie au 03 21 35 30 07, pour demander le passage de l'équipe de ramassage. Précisez s'il s'agit d'objets lourds qui nécessitent un engin de levage.

Ce jour-là, ne mettez pas vos ferrailles sur le trottoir, elles risquent d'être pillées. Si vous avez oublié de prévenir la Mairie, vous pouvez encore appeler le matin même à partir de 9 h 00, le 06 07 33 76 63.

SAMEDI 26 NOVEMBRE : Salle des fêtes de Sainte-Marie-Kerque

CONCERT D'ACCORDEON
DEMONSTRATIONS DE DANSE ZUMBA ET COUNTRY

14 h 00 : Ouverture des portes.

14 h 30 : Concert Accordéon Musette avec Bernard Rubbelynck professeur d'accordéon à l'école de musique de Loon-Plage et ses élèves (adultes).

Démonstration de danse ZUMBA par le club de Sainte-Marie-Kerque et initiation.

Démonstration de danse COUNTRY par le SMK Country Boots, et initiation.

Entrée 3 euros – Bar et pâtisserie sur place.

Les bénéfices sont reversés intégralement au profit du Téléthon.

Et le week-end qui suit : 11 décembre

LOTO

A partir de 15 h 00 : Salle des fêtes de Sainte-Marie-Kerque, organisé par l'Amicale.

Au cours de l'après-midi, une partie avec cartons spécifiques (1 €) se fera au profit du téléthon.

VENDREDI 2 DECEMBRE : SALLE DES FETES de SAINTE-MARIE-KERQUE

A 18 h 30 : ouverture des portes et lancement du TELETHON 2016, premières mailles sur le TRICOTHON (cache-nez de laine à tricoter jusque samedi soir, le plus long possible, par un maximum de participants)

A PARTIR DE 19 H 00 :

APERITIF - REPAS - ANIMATION MUSICALE

animé par « MILLE ET UN KARAS ».

Au menu : **Rougail** (*haricots rouges, saucisse fumée, oignons, tomates*) – dessert – café.

Prix Adulte : 10 € - Enfant de moins de 12 ans : 5€

Exceptionnel ! Le repas peut être pris sur place ou emporté et même livré à domicile pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer !

Et si vous n'aimez pas le rougail, vous pouvez obtenir en remplacement une portion de poulet rôti accompagnée de riz.

Attention, la réservation est obligatoire ! Comment procéder ?

Réserver dès maintenant le nombre de repas souhaité par téléphone, à la mairie au **03 21 35 30 07**.

Acquitter et retirer vos billets de réservation à la Mairie le vendredi 25 novembre entre 16 et 17 h.

SAMEDI 3 DECEMBRE : SALLE DES FETES de SAINTE-MARIE-KERQUE

SPORT - MARCHÉ - REPAS - DANSE

A partir de 8 h 30 : Marche avec deux circuits au choix : 6 et 12 km Inscription à la salle des fêtes. Collation offerte au départ et à l'arrivée. **Départ groupé vers 9 h 00.**

Participation 3 € au profit du téléthon .

Randonnée quad proposée par l'association « Autrement quad », terminée par le repas ci-dessous. Pour tout renseignement 06 21 68 54 53

A partir de 10 h 00 et jusqu'à 18 h 00 : marché du Téléthon sous chapiteau

Dans la journée, tournoi de football avec les équipes des communes de Polincove,

Recques-sur-Hem, Ruminghem et Sainte-Marie-Kerque.

A partir de 12 h : **REPAS : Frites - saucisses merquez – dessert – café.**

Prix du repas Adulte : 8 € - Pour les enfants de moins de 12 ans : 4 €

Réservation obligatoire sur le même principe que pour le repas du vendredi (voir ci-dessus).

En chanson avec Babette, Marylène, Johnny, Elodie et Sébastien. Sonorisation Mary et Seb

De 13 h 30 à 16 h 30 : Promenade en calèche du Boulonnais

15 h 00 : Salle des fêtes

- Danse country avec « Country Boots de Sainte-Marie-Kerque
- Evolutions des Marinettes , majorettes de Sainte-Marie-Kerque
- Démonstration de danses de salon par « Danse Sportive A Recques »
- Démonstration de zumba par le club de Sainte-Marie-Kerque

19 h 00 : Mesure de la longueur de l'écharpe du TRICOTHON

Si vous souhaitez vous associer à ce grand élan de solidarité, sans participer aux activités proposées, vous pouvez aussi déposer un chèque, même d'un montant modeste, dans votre mairie, libellé à l'ordre de AFM-TELETHON. Merci de votre participation et de votre générosité.